



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONSEIL

Cent soixantième session

Rome, 3-7 décembre 2018

**Ajustements à la structure relevant du
Directeur général adjoint (Programmes)**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Daniel Gustafson
Directeur général adjoint (Programmes)
Tél.: +39 065705 6320

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.



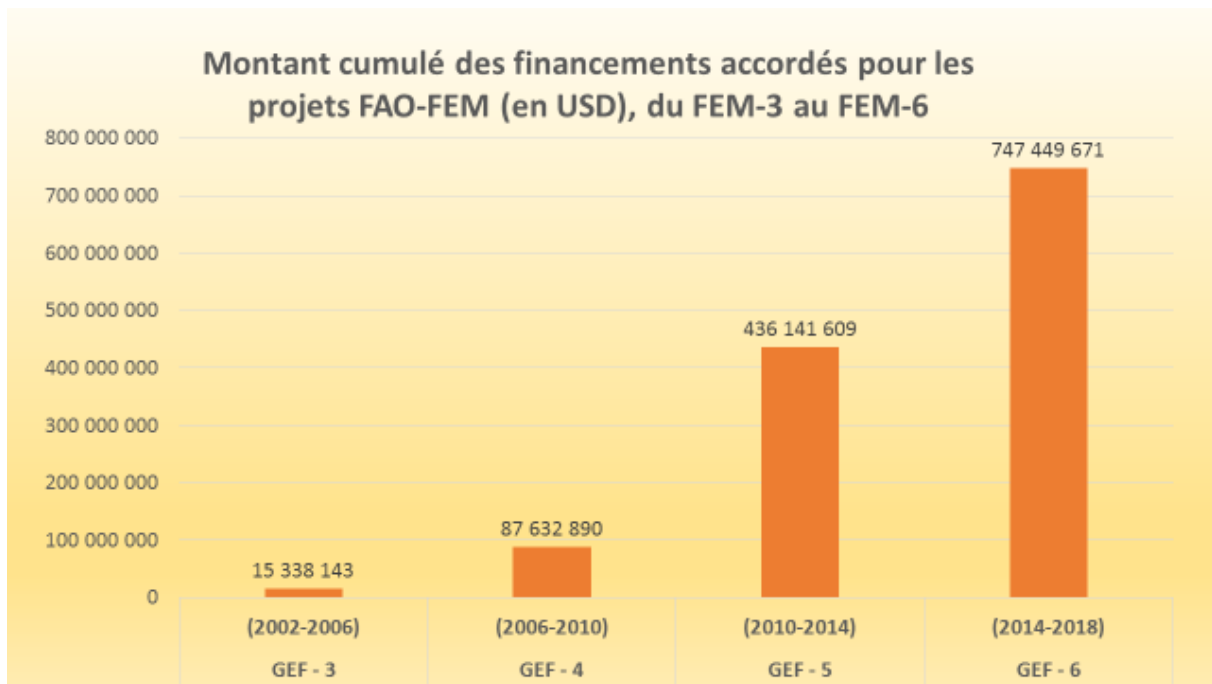
CL 160

1. Le présent document est un additif au document *CL 160/16*, intitulé *Ajustements à la structure relevant du Directeur général adjoint (Programmes)*.
2. Il fait le point sur la situation actuelle, marquée par un accroissement de l'envergure des projets financés par des fonds fiduciaires et gérés par la FAO, qui nécessite de renforcer l'appui opérationnel et les capacités de suivi, conformément à la proposition qui est formulée.
3. La configuration actuelle du Département de la coopération technique et ses capacités d'appui sont fondées sur les montants qui étaient jusqu'ici associés aux projets financés par des fonds fiduciaires (entre 2 millions et 10 millions d'USD).
4. Toutefois, au cours des deux dernières années, l'Organisation a renforcé l'appui qu'elle apporte aux États Membres pour qu'ils réalisent les objectifs de développement durable (ODD). En particulier, la FAO a intensifié ses activités relatives au climat et à l'environnement en vue d'aider concrètement les Membres à réaliser leurs contributions déterminées au niveau national au titre de l'Accord de Paris, dans le contexte des enjeux intimement liés du changement climatique et de la sécurité alimentaire.
5. À cet égard, la FAO a récemment obtenu, auprès du Fonds vert pour le climat, l'approbation de deux propositions de grande ampleur d'une valeur totale de 218 millions d'USD, qui s'ajoute à dix projets de préparation de plus petite taille. L'Organisation a présenté deux autres projets de grande envergure au Fonds vert pour le climat pour examen, et soumettra quatre propositions supplémentaires d'ici le début de l'année 2019. En ce qui concerne la FAO, l'évolution de l'ampleur des projets s'observe tout particulièrement dans le cadre du Fonds vert pour le climat, avec une valeur moyenne de 71 millions d'USD. Le *tableau 1* illustre les projets approuvés et à l'étude au titre du Fonds vert pour le climat.

Tableau 1: la FAO et le Fonds vert pour le climat.



6. La croissance rapide des portefeuilles de projets de la FAO pour le financement de l'action climatique et de la protection de l'environnement au cours des dernières années, tendance qui devrait se poursuivre en 2019, est également mise en évidence par le fait que l'Organisation est à présent le quatrième partenaire le plus important du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), avec un portefeuille de projets d'une valeur de 700 millions d'USD. Qui plus est, la FAO vient d'être désignée responsable du nouveau programme «Dryland Landscapes Impact» dans le cadre de la septième reconstitution du FEM, dont le budget s'élève à 109 millions d'USD. Le *tableau 2* illustre l'évolution récente du portefeuille de projets FAO-FEM.

Tableau 2: la FAO et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

7. En conclusion, la FAO connaît actuellement une progression rapide de l'ampleur de ses activités de programmation. Afin de relever ce défi d'ordre opérationnel et de garantir une exécution rapide et efficace des projets, il est essentiel que la FAO renforce encore sa structure organisationnelle relevant du Directeur général adjoint (Programmes) pour disposer des capacités requises en matière d'appui et de suivi, conformément à la proposition formulée dans le document CL 160/16.